

ADJUDICO PREMIER HOTEL DES VENTES VIRTUEL

Le site de ventes aux enchères Adjudico.com ouvre ses portes !
Créé par des marchands d'Art et des commissaires-priseurs trublions, tous réunis dans l'idée que le monde des enchères va évoluer vers une synergie des métiers, ADJUDICO entend bousculer les codes et les habitudes du marché de l'Art.

Aux marchands, ADJUDICO offre une possibilité unique : ouvrir leur propre salle des ventes en ligne. Chargez votre logo, choisissez une adresse, vous voici à la tête de votre maison de vente. Vous êtes chez vous et vous pouvez donner le top des enchères. Rien de plus simple ! Le vendeur devient ici son propre commissaire-priseur. En accord avec la loi qui lui reconnaît la qualité de courtier aux enchères, un marchand peut désormais gérer un espace de ventes aux enchères, définir un temps de vente, un prix de départ et un prix de réserve pour chacun de ses lots. Seule obligation : posséder un registre du commerce.

Les maisons de ventes traditionnelles ne sont pas en reste. Souplesse et facilité d'action, gestion de stock simplifiée, organisation de micros ventes, coups de production écrasés, le commissaire-priseur trouvera sur ADJUDICO un espace de vente idéal en complément de sa salle des ventes originelle.

C'est ainsi que la maison de ventes aux enchères MILLON a choisi d'organiser sa première vente entièrement virtuelle sur ADJUDICO.

Top départ le 23 avril prochain. Pour une durée d'une semaine, partout en France, partout dans le monde, chacun pourra depuis son bureau enchérir sur les lots proposés par la célèbre Maison de ventes parisienne. Tableaux de maîtres, meubles signés, bibelots, livres anciens ... rien ne manquera. Le rendez-vous est donné sur :

<http://www.adjudico.com/index.php>

CONTACT ADJUDICO

David GUILLON

guillondavid@hotmail.com FONCTIONNEMENT DE ADJUDICO

ADJUDICO est un site de ventes aux enchères dédié à la vente d'oeuvres d'art et d'antiquités.

Il fonctionne sur un modèle anti-Ebay.

En effet, il a été pensé comme un outil beaucoup plus en phase avec les exigences de notre métier (responsabilités du vendeur, transparence entre acheteurs et vendeurs, champs de saisis appropriés ...).

Si tout le monde peut acheter sur ADJUDICO, seuls les titulaires d'un registre du commerce peuvent procéder à des mises en ventes.

Les utilisateurs ne possèdent pas de pseudo. Ils achètent et ils vendent en leur nom.

La responsabilité du marchand est ainsi engagée.

Ici, le vendeur devient un commissaire-priseur. Il gère et organise lui-même ses ventes. Il définit pour chacun de ses lots un temps de vente, un prix de départ, un prix de réserve. Il répond aux questions qui lui sont posées.

Pour tout cela, il dispose d'un "espace client", une interface qui apparaît lorsqu'il est logué et lui permet de gérer facilement ses ventes, ses achats, son profil et ses contacts.

La mise en vente d'un lot est gratuite. Un pourcentage est prélevé uniquement si un lot a trouvé preneur.